

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES CHENAUX

AVIS DE VENTE
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT
DES IMPÔTS FONCIERS

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté des Chenaux, corporation constituée en vertu de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. O-9), ayant son siège social au 630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes, province de Québec, G0X 3K0, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil de la MRC des Chenaux (630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes), le **JEUDI neuvième** jour du mois de **JUIN** deux mille seize (**9 juin 2016**), à partir de **DIX HEURES (10 h)**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu. Le prix d'acquisition de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, chèque visé ou mandat.

Numéro du rôle Nom du (des) propriétaire(s)	Numéro(s) de lot(s)	Total des taxes (sans les frais)
------------------------------------------------	---------------------	-------------------------------------

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES

8549-88-7262	3 995 235 et 3 995 276	2178,70 \$
GRAND'MAISON, Patrice		

Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, connu et désigné comme étant composé des lots numéros TROIS MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE

MILLE DEUX CENT TRENTE-CINQ (3 995 235) et TROIS MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-SEIZE (3 995 276) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Avec une bâtisse dessus construite, numéro civique 3641, rang Saint-Alexis, Saint-Luc-de-Vincennes, G0X 3K0, circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

6847-58-8432 3 347 911 et 3 347 912 9180,61 \$
BERTHELET, Gilles

Un immeuble situé dans la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT QUARANTE-SEPT MILLE NEUF CENT ONZE (3 347 911) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain et le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT QUARANTE-SEPT MILLE NEUF CENT DOUZE (3 347 912) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Avec une bâtisse dessus construite, numéro civique 3361, rue des Centaurées, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, G0X 3J0, circonstances et dépendances.

6349-50-3820 3 672 715 4097,85 \$
BOISCLAIR, Sylvain

Un immeuble situé dans la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE SEPT CENT QUINZE (3 672 715) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Avec une bâtisse dessus construite, numéro civique 4950, rue des Hirondelles, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, G0X 3J0, circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAURICE

7753-69-6209

3 348 984

1596,30 \$

LACERTE, Jérôme

Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Maurice, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT QUARANTE-HUIT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (3 348 984) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Avec une bâtisse dessus construite, numéro civique 2987, rang Saint-Félix, Saint-Maurice, G0X 2X0, circonstances et dépendances.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

9155-15-0766

P-579

1072,13 \$

HOUDE-GIROUX, Marie-Ève

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro CINQ CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (Ptie 579) du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, dans la circonscription foncière de Champlain mesurant, mesures anglaises, et plus ou moins, deux cent quatre pieds (204') de largeur sur toute la profondeur s'étendant depuis le chemin de la Pointe jusqu'à la rivière Batiscan, bornée comme suit : vers le nord-est, par la rivière Batiscan; vers le nord-ouest, par une partie du lot 580 dudit cadastre appartenant à Gaston Veillette ou représentants; vers le sud-est, par une autre partie dudit lot 579 appartenant à Marie-Ève Houde-Giroux et vers le sud-ouest, par le chemin public (rang Pointe Trudel). Ledit terrain se trouvant à plus ou moins, mesures anglaises, cent cinquante-huit pieds (158') de la rivière à la Lime. Avec le chalet dessus construit, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 6, rang Pointe Trudel, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, G0X 2R0.

9155-15-4822

P-579

1976,95 \$

HOUDE-GIROUX, Marie-Ève

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro CINQ CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (P-579) du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, dans la circonscription foncière de Champlain, ayant une superficie de vingt-sept mille neuf cents pieds carrés (27 900 pi²), bornée comme suit : en front, vers le sud-ouest, sur une largeur de cent quatre-vingt-six pieds (186'), par le chemin public (rang Pointe Trudel); en profondeur, vers le nord-est, par la rivière Batiscan; d'un côté, vers le sud-est, par une partie du lot numéro 576, appartenant à Côte Cossette ou représentants et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par une autre partie du lot numéro 579 appartenant à Marie-Ève Houde-Giroux. Le tout sans bâtisse.

9653-18-8060

P-494

6516,14 \$

PARÉ, Martine

Un immeuble situé dans la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (P-494) au cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, circonscription foncière de Champlain, décrit comme suit : borné vers le nord par le Chemin du rang Sud (sans désignation cadastrale), vers le sud-est, le sud et le nord-ouest par des parties dudit lot 494; mesurant soixante-quinze mètres (75 m) vers le nord, cent soixante-quatre mètres et trente-sept centièmes (164,37 m) vers le sud-est, quatre-vingt-trois mètres et quatre-vingt-sept centièmes (83,87 m) (sinueuse) vers le sud et cent soixante-seize mètres (176 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie un hectare et un centième (1,01 ha). Les limites sud-est et nord-ouest de l'immeuble ci-dessus décrit sont parallèles à la ligne de division des lots 494 et 495 dudit cadastre, la limite nord-ouest étant située à une distance de soixante-quinze mètres et soixante-dix-neuf centièmes (75,79 m) à l'est de ladite ligne de division, mesure

désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUATRE MILLE DEUX CENT DIX-SEPT (4 904 217) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Avec bâtisse dessus construite au numéro civique 391, rue Principale, Batiscan, G0X 2J0, circonstances et dépendances.

DONNÉ à Saint-Luc-de-Vincennes, ce trentième jour du mois d'avril deux mille seize (30 avril 2016).

ST-ONGE, Pierre
Secrétaire-trésorier
630, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0